

COMPTE RENDU REUNION DU 21 NOVEMBRE 2008

RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Etaient présents :

Ms. LEROY Maire, BORDOT, JOAQUIM, LEROY, AJOUAOU, Mmes LARRIERE, DOUCET et SCHEIFLER adjoints

M. THOMAS I.E.N.

Mmes LARUE, SIMOES, Ms DAVAL, KUHN DUBOIS Commission des écoles

Absent : SAIM Rachid

Les DDEN des écoles Maternelles et primaires du Chanois, du Centre et du Mont Pautet

Représentants des parents d'élèves du groupe scolaire du Centre, du Chanois et du Mont Pautet

Excusée : Valérie RUGGI

Michel LEROY ouvre la séance pour présenter l'ordre du jour :

POURQUOI la restructuration des écoles s'impose-t-elle ?

Baisse des effectifs = Mesures de carte scolaire = fermetures de classe.

Le phénomène a touché en premier les écoles des quartiers du Mont Pautet et du Chanois.

Il gagne l'école du Centre.

Qui s'inquiète au sujet de la scolarité actuelle de ses enfants ?

Les parents des quartiers du Chanois et du Mont-Pautet (classes à trois niveaux), l'Inspecteur de l'Education Nationale, conseiller des mairies en matière scolaire.

Monsieur THOMAS explique que le phénomène gagne le Centre pour la prochaine rentrée scolaire d'où l'obligation de fermer également un poste au primaire du Centre.

En conséquence, il faudra faire des classes à plusieurs niveaux ce qui ne favorise pas l'enseignement dans les meilleures conditions possibles.

ROLE DE LA COMMUNE

Dans le cadre du Conseil Municipal, actuellement il est important de **recueillir les avis des représentants des parents d'élèves, des parents d'élèves eux-mêmes, des D.D.E.N, de l'inspecteur de l'éducation nationale qui connaît bien la structure des écoles et les conditions de travail afin d'analyser les attentes de chacun dans le cadre de la restructuration des écoles.**

Une décision définitive devra être prise au prochain **Conseil Municipal de Janvier**.

D'abord c'est d'écouter la population, les DDEN, les parents d'élèves et l'Inspection de l'Education.

Un tableau de prévision des effectifs est distribué ainsi que le coût des élèves à la commune. Le problème de restructuration dure depuis 3 ans. Il s'inscrit dans un cadre global avec **une obligation de gestion rationnelle des dépenses (pas de recours à l'emprunt possible)**

La Commune a deux objectifs :

- apporter le maximum de confort et de qualité de travail aux élèves et aux enseignants
- changer l'image de la Ville

La commune offre-t-elle des bâtiments adaptés par rapport aux exigences pédagogiques ? assure-t-elle l'enseignement aux enfants dans les meilleures conditions possibles ? Facilite-t-elle le travail des enseignants ?, offre-t-elle des actions annexes dans les écoles comme la restauration, l'aide aux devoirs ?...

M. LEROY rappelle qu'au départ ces 3 groupes scolaires ont été construits pour favoriser l'accueil de proximité dans les quartiers ; mais actuellement quand on voit les distances parcourues par les familles pour emmener leurs enfants à l'école on s'aperçoit de l'inégalité des distances des écoles par rapport au lieu d'habitation.

Jusqu'à quand va-t-on maintenir ces 3 écoles ?

Monsieur THOMAS, Inspecteur d'éducation annonce que depuis 10 ans, il y a 240 élèves en moins.

Au Mont Pautet, il y a 10 ans il y avait 7 classes. Il n'y a plus d'enfants dans les écoles des quartiers.

En 2008, à St-Loup, il y a 60 élèves en maternelle et 180 élèves en primaire.

Avec cette baisse d'effectif, il y a lieu de réorganiser les écoles afin de garantir une qualité d'enseignement optimum pour chaque classe.

A la dernière rentrée, une répartition de 2 classes par école dans les maternelles du centre du Chanois et du Mont Pautet a déjà été effectuée. (Une classe de la Maternelle du Centre a été déplacée au Mont Pautet)

En primaire il y a 5 classes au Centre et seulement 2 classes au Mont Pautet et 2 classes au Chanois ; la coordination pédagogique n'est pas optimum.

D'après les prévisions au primaire Centre, pour 89 élèves on ne peut pas garder 5 classes ; il est d'ailleurs prévu un retrait d'emploi au Centre pour la rentrée 2009/2010.

La parole est donnée aux parents d'élèves :

- va-t-on assurer des moyens de transport aux enfants dans les quartiers retenus ?
- les enfants ne seront-ils pas bousculés toute la journée entre les « va et vient » du domicile à l'école, pour les activités au gymnase qui se trouve au centre, pour se rendre au collège pour la restauration ?
- pourra-t-on assurer un service minimum le matin pour les enfants de la garderie ? Peut-on prévoir une garderie dans chaque pôle ?
- pour la restauration peut-on prévoir un ramassage scolaire ?

Les élus répondent qu'il peut y avoir une garderie dans chaque école ; pour la restauration il faut savoir que seulement 20 élèves sont acceptés au Collège ; qu'il faudrait voir avec les Francas pour continuer d'assurer le ramassage dans chaque groupe scolaire le midi.

Une restauration scolaire pourrait être envisagée avec utilisation de la chaîne du froid sans surcoût trop important.

Les parents d'élèves soulèvent d'autres problèmes :

Mont Pautet et Chanois sont en ZEP depuis 5 ans au moins.

- il y a trop de séparation entre le quartier du Chanois et le reste de la ville ; problème de mixité ; problème d'isolement des quartiers par rapport au Centre
- dans les quartiers du Chanois et du Mont Pautet, trop de classes sont à 3 niveaux (CP,CE1,CE2 et CE2 CM1CM2) d'où des difficultés scolaires pour ces enfants.

Les parents demandent l'avis aux DDEN sur la qualité de l'enseignement dispensé à ces enfants de classes à plusieurs niveaux.

Madame CHIARI – DDEN au Chanois, confirme que les enseignants ont plus de temps et dispensent une meilleure qualité d'enseignement à des classes à un seul niveau ; il faut donc arriver à faire plus de classes avec un niveau unique.

- les enfants déjà scolarisés dans un groupe scolaire seront-ils déplacés ?

Les représentants des parents d'élèves du Centre interrogent la Maire quand aux solutions à prendre :

M. LEROY propose 2 pôles avec un périmètre déterminé rive droite de la Semouse et rive gauche. La seule école qui peut accueillir un maximum d'élèves est l'école du Chanois.

Les parents élus sont invités à déposer leur avis par écrit. Ceux du centre déposent une liste déjà écrite avec leurs remarques.

Une visite des 3 écoles est prévue avec les parents pour se rendre compte de la qualité des bâtiments.

Une réunion est prévue le Jeudi 27 Novembre avec les enseignants des écoles, l'I.E.N. et les élus.